

Synthèse du 2^e Appel à projets PCAE Animal de début juin à mi-septembre 2021

	Ruminant	Avicole et cunicole	Porcins
% d'aide de base	<p>30 % pour projet Bâtiment logement</p> <p>35 % pour projet Investissements Extérieurs seuls, cités plus haut</p> <p>30 % si projet bâtiment logement avec investissements extérieurs cités plus haut</p> <p><u>Spécificité veaux de boucherie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet de rénovation comprenant abreuvement et alimentation – 30 % • Les autres projets – 40 % 	<p>30 % pour rénovation poules pondeuses (investissements travail)</p> <p>35 % pour construction BEBC,</p> <p>40 % pour les projets rénovation et construction SIQO, et poules pondeuses plain air</p>	<p>30 % pour projet Bâtiment classique</p> <p>35 % pour les constructions de bâtiment BEBC</p> <p>40 % pour les projets fléchés rénovation, SIQO, paille... et investissements biosécurité et bien-être animal (typologie à venir)</p>
% d'aide déconstruction	30 %		
Plafond de montant éligible de base	80 000 €* 80 000 € de base*	80 000 € de base* 120 000 € pour projets BEBC, SIQO (1,5 bâtiments finançables) et poules pondeuses	80 000 € de base* 120 000 € pour projets BEBC
Aide de base	80 000 x 0,30 = 24000 €		
Plancher de dépenses minimum	5 000 €		
Bonus JA 10%, SIQO et transparence GAEC	Oui		

*Le plafond des dépenses subventionnables est calculé pour les GAEC avec la transparence GAEC décrite ci-après.

PLAFONDS ELIGIBLES PAR PROJET*		Toute exploitation agricole (hors GAEC)	GAEC à 2 associés	GAEC à 3 associés	GAEC à 4 associés et plus
Toutes filières hors filière avicole	Cas général (modernisation)	80 000 €	144 000 €	168 000 €	184 000 €
	Cas général (modernisation) + mise aux normes associée	110 000 €	198 000 €	231 000 €	253 000 €
	Construction BEBC	120 000 €	216 000 €	252 000 €	276 000 €
	Construction BEBC + mise aux normes associée	150 000 €	270 000 €	315 000 €	345 000 €
	Mise aux normes seule	50 000 €	90 000 €	105 000 €	115 000 €
Filière avicole	Cas général (modernisation)	80 000 €	144 000 €	168 000 €	184 000 €
	Cas général (modernisation) + mise aux normes associée	110 000 €	198 000 €	231 000 €	253 000 €
	Construction ou rénovation bâtiments volailles de chair SIQO (plafond par bâtiment : 80 000€)	120 000 €	216 000 €	252 000 €	276 000 €
	Construction ou rénovation bâtiments volailles de chair SIQO (plafond par bâtiment : 80 000€) + mise aux normes associée	150 000 €	270 000 €	315 000 €	345 000 €
	Construction BEBC ou Construction poules pondeuses SIQO ou plein air	120 000 €	216 000 €	252 000 €	276 000 €
	Construction BEBC ou Construction poules pondeuses SIQO ou plein air + mise aux normes associée	150 000 €	270 000 €	315 000 €	345 000 €
	Mise aux normes seule	50 000 €	90 000 €	105 000 €	115 000 €